

Maîtriser l'évolution de nos paysages et préserver "l'ambiance" montagnarde de la commune.

- **Maîtriser et encadrer le développement de l'urbanisation,**
 - par le recentrage de l'urbanisation préférentiellement au chef-lieu, ses abords et secondairement à Richebourg,
 - en contenant l'extension linéaire et la dispersion de l'urbanisation constatées aux abords de certains lieux d'habitation ...
 - par le développement de formes urbaines et des architectures de qualité, respectueuse du "sens du lieu".
- ... pour une meilleure lisibilité du paysage urbain.

